

Colloque de Perpignan

30 septembre et 1^{er} octobre 2005

L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ?

Organisateurs : Chrystelle Burban, Christian Lagarde

Collection études, Presses Universitaires de Perpignan

Langue occitane, vecteur d'intercompréhension des langues romanes
dans l'Education Nationale française
Le projet EUROMANIA au cycle 3.

L'école ne peut se substituer à la société. Cependant, à l'évidence, elle l'anticipe et la prolonge. Dans ce cadre, les politiques scolaires ont une fonction vitale sur les éléments vivants des sociétés au premier rang desquels les langues historiques qui les composent. A la suite d'un demi-siècle d'évolution institutionnelle en France, les « langues régionales » sont toujours historiquement et socialement dévalorisées. Elles continuent à jouir d'un statut précaire au sein du monde scolaire qui, s'il ne les nie plus outrageusement comme par le passé, ne décide pas pour autant de les transmettre.

Or, les « langues régionales » offrent indiscutablement plus d'un atout – pédagogique, cognitif, culturel, psychologique – au développement scolaire en particulier des jeunes enfants. La méthode *Euromania* présentée par l'IUFM de Toulouse qui en coordonne les travaux au sein d'un projet européen Socrates, souhaite mettre en œuvre dans ce cadre une double problématique.

Euromania est une méthode d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes. Il s'agit, au cycle 3 d'écoles monolingues, de construire du savoir ou du savoir faire grâce à des ressources de formes variées *dans des langues romanes systématiquement différentes de la langue source* (pour la France : le français). L'objectif n'est donc pas d'arriver à *produire* dans une langue cible, mais de développer des compétences essentielles d'un point de vue culturel comme pédagogique. L'enfant au sein de la classe doit manipuler des langues : par ce biais, il accède au sens langagier de l'intercompréhension, et linguistique *de la familiarité des langues*. Les langues romanes – au premier rang desquelles l'occitan, le catalan – ne sont pas *étrangères*. Mieux, elles sont des relais, des miroirs, des portes, permettant d'accéder à la compréhension profonde – métalinguistique – du fonctionnement de la langue source, le français.

Outil incomparable de lutte contre l'illettrisme, les « langues régionales » ont alors vocation d'acquiescer à l'école ce statut naturel d'élément proche, familier, tant pour la construction disciplinaire que dans la reconnaissance humaine de ce qu'elles véhiculent et transmettent. A l'école, les langues ne sont pas en concurrence mais s'éclairent les unes les autres : apparaissent grâce aux « langues régionales » les éléments vivants et porteurs de sens d'une histoire, d'un lieu, de la construction d'individus et de société que la langue française, comme les langues véritablement étrangères, ne pourraient, seules, éclairer.

1/ place déniée aux langues dans l'Education Nationale

Un observateur objectif des évolutions politiques au sein de l'Education Nationale en terme d'apprentissage langagier pourrait conclure la chose suivante : « en France, plus on parle de langue, moins on en fait. » Le cas des « langues régionales » n'est pas, hélas, solitaire. Mais il est révélateur de la manière dont on continue de percevoir, de comprendre, et donc de transmettre les « langues » - et par les langues, tout ce que la langue dit et transmet, et par elles, tout ce que le citoyen, le groupe social, est.

On sait l'histoire de la mise en place des langues vivantes dans le système éducatif français. En 1951, la loi Deixonne autorise l'apprentissage en sensibilisation de quatre des langues régionales – au premier rang desquelles l'occitan, langue recouvrant un tiers de la géographie française, et parlée à l'époque par un quart de sa population. Les nombreuses initiatives scolaires de maîtres pratiquant l'occitan, parfois réprimées, parfois admirées (on citera les cas célèbres des maîtres que sont Antonin Perbosc, ou Célestin Freinet) sont alors officiellement permises. Un demi-siècle après la loi Deixonne, la même sourde répression fonctionne encore, mais avec une réalité sociolinguistique et langagière qui a largement évolué. Désormais, la grande majorité des maîtres des régions occitanes ne parle plus l'occitan.

Rappelons qu'il a fallu attendre 1954 pour qu'une première expérimentation d'apprentissage en langue « étrangère » ait lieu dans le primaire : c'est à Arles, en Provence, avec la langue espagnole. En 1965, les CLIN, classes d'intégration, ont pour mission de scolariser et socialiser les enfants d'immigrés dont la France a besoin et qu'elle trouve dans ses anciennes colonies : preuve que la scolarisation en langue française n'a pas pu être, trois ans après la décolonisation, de bien haut niveau. En 1991 enfin, on reconnaît à la langue des signes française le droit d'être langue de scolarisation des petits sourds muets de France.

On le voit : ce n'est pas tant la langue « régionale » qui fait problème que la langue « différente », en France. Tout est fait pour que le statut des langues recouvre aussitôt une valeur politique et idéologique forte, sans que jamais on ne songe à sa fonction cognitive ou socialisante, ni comme un élément de

construction personnelle et sociale au profit d'une société riche de sa pluralité. En France, le français n'est pas conçu comme une langue, mais comme *la langue unique, universelle* ; les autres langues sont soit « étrangères », soit « régionales », c'est-à-dire d'une sphère immédiatement excluante de la zone franco-française. On sait, hélas, que cet état de fait se retourne à l'heure actuelle avec grande violence contre le français lui-même, à l'extérieur de ses frontières et jusque dans les zones autrefois protégées de francophonie.

L'idéologie de la langue supérieure et/ou unique provient d'une longue histoire, celle de l'absolutisme bâti sur la construction d'un Etat nouveau et d'un pouvoir partagé seulement par ceux qui en maîtrisent la langue nouvelle, que l'Académie française, née du projet de Richelieu, a pour mission d'encoder. L'époque révolutionnaire, et sans doute bien plus, la mythologie bâtie à l'époque de la Troisième République sur ce qui deviendra alors le socle fondamental et inaliénable de la Nation, est garante de l'intégrité de la personne française autour de sa langue. Trois conflits importants avec le voisin millénaire de langue germanique scelleront l'idée que tout ennemi langagier est ennemi de la Nation. Voilà pourquoi en 1951, ni corse ni alsacien ne sont reconnus : langues des ennemis italien ou allemand. La diversité, quelle qu'elle soit, est un germe d'atteinte à la République unie.

Cette folle conception amène tout locuteur bilingue – cas le plus général de part le monde, cas majoritaire en France jusqu'à il y a un siècle environ – à se soumettre ou à devenir schizophrène. La naissance de l'idée de « petite patrie » vient de là : le cœur, la part d'enfance, le corps, appartiennent au terroir ; la raison, l'âge adulte, le sacrifice de la personne, sont pour la Grande Patrie. L'occitan résiste donc : mais, du reste, il doit être appelé « patois » par ses locuteurs mêmes, et ne peut s'épanouir qu'en sphère privée, ou à la fin de banquets.

Depuis trente ans cependant, et deux Républiques plus tard, l'Education Nationale s'ouvre à d'autres réalités – ou, dit autrement, adopte un nouveau regard face à la même réalité. Les circulaires Haby de 1976, puis Savary de 1982-1983, la loi d'Orientation de 1989, les circulaires Bayrou-Darcos de 1995, et enfin les nouveaux programmes de 2002 offrent trente ans de continuité républicaine et d'une évolution positive, limitée certes, mais bien réelle à l'égard des langues, et en partie des langues régionales. Désormais, celles-ci peuvent être présentes en sensibilisation, initiation, option au collège et lycée, jusqu'au statut de LV2, rare mais possible. Enfin et surtout, le bilinguisme à parité horaire est offert dès le cycle 1 dans l'Education Nationale en français et langues régionales. Malgré de nombreux freins administratifs et idéologiques de terrain, cette nouvelle réalité éclot depuis vingt ans et offre de beaux résultats scolaires, notamment dans les académies dotées de plans académiques de développement. Sans ce soutien académique, il est à noter que la bonne parole nationale n'essaime jamais. La loi ne peut rien sans l'homme de bonne volonté...

On note depuis 2002 et le changement de majorité, une inflexion importante à l'évolution constatée depuis 1951. Sous prétexte de gestion rigoureuse, de préparation aux dures réalités de la mondialisation souvent synthétisées par les images effrayantes du terrorisme intégriste musulman et de la pieuvre tentaculaire chinoise, et sans doute plus prosaïquement pour détricoter ce que le régime antérieur avait élaboré, les avancées scolaires en langue sont systématiquement et violemment laissées pour compte. Ainsi, le CAPES d'occitan passe-t-il de 20 postes ouverts de 1992 à 2002 à 4 pour les sessions 2004 et 2005 ; il est pour l'heure toujours menacé de fermeture, sans négociation, ni explication. La fermeture du CAPES signifie l'assèchement des filières universitaires ; le non-remplacement des enseignants assurant cet enseignement ; l'impossibilité de le développer au sein de l'Education Nationale ; l'impossibilité d'assurer le suivi en langue des classes bilingues par ailleurs ouvertes. Remarquons aussi l'effacement systématique de la mention « régionales » des textes nationaux, comme pour le décret 2005-1011, premier décret à intégrer le Cadre Européen Commun de Référence des Langues, et à fixer les modalités de niveau-seuil par tranche d'âge de scolarité. On lit ici ou l'inconnaissance ou la schizophrénie ministérielle : jamais la diversité des langues n'est affirmée (ce qui est le pilier du CECRL), enfin jamais les classes bilingues ne sont traitées. Or, le niveau-seuil d'un élève de CM2 bilingue sera plus proche du B2 que du A1 souhaité en fin de cycle 3. Tous les avantages évidents du bilinguisme sont ignorés. On préfère ainsi étaler sur l'ensemble des classes un anglais qu'on nommera « précoce » (c'est-à-dire mis en place lors de la 6ème année scolaire), au détriment de l'ensemble des autres langues régionales ou européennes. Personne ne sait par ailleurs comment former l'ensemble des maîtres en anglais, personne non plus ne sait ce qu'est cet anglais, langue culturelle d'une société ou « anglais de communication international » ; personne ne sait comment arriver à souder les savoirs ou savoir-faire acquis au primaire avec l'apprentissage en langue qui intervient de manière plus construite dès le collège.

Les pseudo-acquis en pseudo langue internationale mal enseignés par des enseignants mal préparés remplaceront ainsi la connaissance des langues de proximité, préalable à la connaissance des langues « étrangères ». L'absence de repères communs et partagés, l'absence de reconnaissance des éléments constitutifs de la communauté nationale donnent, en plus d'une cause reconnue des « événements des banlieues » que l'on vit en France en novembre 2005, une curieuse distorsion des moyens et des résultats. Ainsi, au cycle 2, la moitié de l'horaire est dévolu à la « maîtrise de la langue française », au cycle 3, on revient de 13 à 9 heures pour ce seul enseignement. Or, quel didacticien saura expliquer comment « maîtriser » la langue, c'est-à-dire selon les textes, « lutter efficacement contre l'illettrisme » par « l'observation réfléchie de la langue », sans avoir la distance que requiert l'apprentissage intensif - grâce au bilinguisme -, ou extensif – grâce à l'initiation précoce – d'autres langues ?

2/ le projet Euromania

L'assimilation des textes européens au premier rang desquels le CECRL, la connaissance des avancées pédagogiques, didactiques, théoriques (datant pour certaines, dont la romanistique, du début du 19^{ème} siècle), la reconnaissance de projets nationaux ou européens en intercompréhension de langues (dont une bonne partie vient de l'université française : Eurom4 d'Aix-en-Provence ; Galatée, de Grenoble ; EvLang, du Maine) a permis à une équipe de l'IUFM de Midi-Pyrénées de concevoir un projet d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes, présenté à la Commission Européenne qui l'a doté d'une importante subvention pour 3 ans. En quoi consiste exactement Euromania, quels sont ses objectifs, sur quoi repose sa méthodologie, comment fonctionnera-t-il ?

Les objectifs d'Euromania sont triples. Avant tout, le fichier scolaire qui sera développé souhaite être un manuel d'appoint pour les maîtres des pays et des langues romanes visées, dans la construction des savoirs et savoir-faire disciplinaires. Il s'agira donc de construire des séances en technologie, sciences et vie de la terre, mathématiques, géographie, disciplines expérimentales ou pour lesquelles une méthode scientifique s'applique, au travers de supports – « textes » écrits, oralisés, visuels - qui sont systématiquement rédigés dans l'ensemble des langues romanes. L'apprentissage est avant tout disciplinaire ; mais il se fait, cela est le second objectif, par l'intervention de langues de même famille. L'élève doit donc pour construire du sens scolaire, décoder des langues de même famille.

L'attention portée à la forme de ces langues, leurs parentés, leurs différences, amène la construction de la compétence d'intercompréhension et de la compétence métalangagière. Prenant en considération que sa langue n'est pas donnée ainsi, mais codée dans un ensemble plus vaste, celui de la famille des langues romanes, l'élève peut revenir sur sa langue première et mieux l'appréhender et en connaître les codes. Enfin, le troisième objectif visé est celui d'une meilleure intégration dans l'espace culturel et linguistique européen : les élèves des cinq pays visés sauront que leurs compagnons des autres zones romanes, travaillant sur les mêmes programmes, partagent la même la pratique des langues. Nul ne peut ainsi être étranger sur l'espace roman, nul ne peut se sentir étranger devant une langue de même famille. Des passerelles montreront par ailleurs les affinités culturelles entre pays de même famille linguistique : chants, comptines, légendes, histoire, produits d'expression et d'utilisation langagière commune – même famille romane – et diffractée – langues différentes. La langue n'est jamais perçue d'un point de vue mécaniste, comme vecteur d'information, mais comme un ensemble. Loin d'être objet de communication, elle devient sujet de connaissance, d'exploration, de construction.

La méthodologie d'Euromania consiste à travailler ensemble langue et discipline scolaire, et promeut une Utilisation Transdisciplinaire de la Langue - selon le mot de Gilbert Dalgalian, expert du projet. Les langues sont à la fois traversées et manipulées ; par elles, on accède au sens disciplinaire à construire ; en retour, c'est par le support disciplinaire que l'on accède aux langues et qu'on leur donne toute leur place dans la sphère scolaire.

Les partenaires du projet Euromania sont à l'heure actuelle au nombre de sept : cinq équipes universitaires qui développent le concept et l'application pédagogique, IUFM de Toulouse, Université de Valladolid, CIID de Rome, Université de Viseu, Service d'Examen de Bucarest, et deux partenaires éditeurs, Lidel Lisbonne et Humanitas en Roumanie. Un éditeur scolaire français devrait à son tour entrer en partenariat pour le développement du produit en Europe occidentale. Le produit créé sera le premier manuel européen : premier fichier didactique employé en parallèle sur cinq pays du continent. Le support proposé est en fait mixte ; il est composé d'un fichier papier de 18 modules disciplinaires. Il sera doublé d'un site web qui permettra de mettre à la disposition des utilisateurs une importante banque de données – livre du professeur ; références didactiques, culturelles ; oralisation des textes-supports ; exemples de pratiques, etc...

Le public visé par ce fichier est celui d'un cycle 3 français, c'est-à-dire la population scolaire des trois dernières années d'école primaire – 7-8 à 10-11 ans. Loin d'être un public précoce, la population visée est malgré tout dans un âge où les acquis fondamentaux sont approfondis et où les compétences métalangagières peuvent être rapidement développées.

Des réalisations d'ampleur, notamment dans le cadre d'actions Socrates Lingua, ont déjà largement ouvert la voie à la pédagogie de l'intercompréhension et aux formidables capacités cognitives et métacognitives qu'elle déploie. Ces réalisations, malgré tout, révèlent parfois leurs limites ; nos objectifs réclament par ailleurs de nouvelles stratégies langagières et cognitives. EUROMANIA est un projet innovant en cela :

- qu'il s'adresse à un public d'enfants débutants (8-11 ans) ;
- qu'il emploie les langues en fonction transdisciplinaire ;
- qu'il fait manipuler les langues et explore ainsi les fonctions méta ;
- qu'il est un appoint à la maîtrise de la langue source et à l'ouverture vers le plurilinguisme ;
- qu'il intègre toutes les langues éligibles de la *romania* (le roumain y a pour la première fois toute sa place, ainsi qu'occitan, catalan ou corse, quoique non éligibles jusqu'en 2007) ;
- la langue, enfin, n'est pas considérée d'un point de vue trop mécaniste (EUROM4), ou non disciplinaire (Galatea). Elle apparaît toujours avec sa part discrète mais considérable de socle affectif, historique, familial ; appoint fondamental pour de jeunes apprenants en milieu scolaire. Les langues de même famille ne sont pas étrangères entre elles, de même que

les citoyens d'une Europe diverse et unie ne doivent pas l'être les uns pour les autres.

3/ place de l'occitan au cycle 3

Dans ce cadre là, la place de l'occitan est tout à la fois singulière et normale. Singulière dans un premier temps, puisque les langues dites « régionales » ne sont pas éligibles dans le cadre des subventions européennes. Ainsi, le projet Euromania, conçu pour travailler dans le continuum culturel et linguistique de la famille romane, doit-il s'amputer d'éléments fondamentaux de ce continuum. Pour pallier ce manque, deux demandes de subventions demandées pour une part au Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et pour l'autre à la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, ont été acceptées. Elles permettront de travailler dans l'ensemble des langues, et d'intégrer pleinement l'occitan au projet. Des démarches sont en cours pour faire de même avec le corse, ou le catalan. A partir de 2007, les langues « régionales » sont à leur tour éligibles : cela signifie que le vieux principe idéologique de répartition entre langues nationales de « sous-langues » ne sera plus prescriptible dans les projets européens. Place singulière enfin parce que l'occitan, « langue du masque de fer » selon l'expression pénétrante du professeur Patrick Sauzet dans un article paru dans le quotidien français *Le Monde*, devrait apparaître à parité scolaire, dans les mêmes démarches et orientations cognitives, métalangagières, culturelles, que les autres langues romanes. Le projet Euromania souhaite en effet promouvoir l'accès aux langues non pas par l'a priori politique de leur statut national, mais par la mise en place de compétences cognitives et métalinguistiques, fondées sur la simple mise en relation de discours ou de supports textuels avec une construction disciplinaire. L'entraînement au principe de décodage/encodage sur un terrain disciplinaire, et avec le maximum de déclinaison langagière possible sur une seule famille de langue, doit permettre de tracer avec plus de rigueur et de sérénité la trame de cette famille linguistique et la connaissance de chacun de ses fils particuliers.

La place de l'occitan est alors normalisée. On devrait par ce biais reconnaître l'existence scolaire de la langue par le bénéfice qu'elle apporte dans son cadre scolaire, c'est-à-dire dans la production de compétences ciblées mais approfondies comme l'est l'intercompréhension en langues de même famille ou la constitution de mécanismes et de structure de décodage métalinguistiques.

Par ailleurs, on reconnaîtra à la langue occitane, dans le concert de la famille romane, une place importante qu'un article de Walter von Wartburg avait déjà définie, comme langue « centrale de la romanité ». Cette « langue pont » a en effet une position centrale – géographique, historique, mais tout autant linguistique – lui permettant d'établir toute cohérence dans le continuum langagier entre français, espagnol, portugais et catalan d'un côté, et italien, corse

de l'autre. L'isolat roumain trouve à son tour des points de contact importants avec le dialecte occitan gascon.

La pratique d'Euromania en dehors du territoire français pourrait permettre d'appréhender en toute sérénité et toute scientificité le continuum langagier de la romania, et d'apprécier ainsi les nombreux ponts culturels et langagiers entretenus entre chaque élément d'une même plaque linguistique. Ce serait par ailleurs, chez nos voisins, observer que le discours politique français, obsédé par l'idée de respect de la diversité culturelle ou politique, s'applique également à lui-même, ce qui contribuerait à lui rendre légitimité et estime.

En France, dans les académies où un enseignement à l'initiation de l'occitan est proposé – cela est statutairement possible sur les neuf académies où l'occitan est langue historique –, Euromania peut être un fichier d'appoint à l'apprentissage. Enfin, dans les classes bilingues d'Education Nationale ou les écoles Calandretas, Euromania se propose d'être un support disciplinaire à part entière, permettant de construire du sens scolaire, de créer des compétences métalangagières en particulier sur les langues premières d'enseignement – français et occitan –, et de permettre enfin de travailler efficacement dans un horizon d'intercompréhension.

Cette dernière compétence est sans doute perçue à l'heure actuelle comme un doux rêve, mais d'année en année, elle s'avère être une importante solution pour voir chacune de nos langues romanes continuer à donner du sens à l'ensemble familial. Comme dans chaque chaîne, la solidité de l'ensemble ne tient qu'à la solidité du maillon le plus faible. Abolir une langue de l'ensemble roman consiste à effacer toute réalité de continuum, toute passerelle culturelle, historique, langagière, et à éliminer l'idée même de famille, c'est-à-dire de système linguistique complet. Aller vers plus d'intégration systémique consiste en revanche à promouvoir les réseaux entre langues, première des conditions pour aller ensuite, dès le collège, vers une intercompréhension de langues de familles distinctes – romane, anglogermanique, slave, ces trois familles représentant plus de 80% des locuteurs européens. On s'apercevrait alors qu'entre ces familles mêmes, il y a encore beaucoup de passerelles à élaborer ! Et que la diversité linguistique européenne, loin d'être un frein qu'il convient d'éliminer, est une chance d'intégration.

Pierre Escudé

Maître de conférences en occitan et didactique des langues romanes
IUFM Midi-Pyrénées.